



ADMINISTRATION LUXEMBOURGEOISE

VÉTÉRINAIRE ET ALIMENTAIRE (ALVA)

L'Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA) est l'administration en charge des contrôles de la sécurité de la chaîne alimentaire et des contrôles vétérinaires au Luxembourg.

L'ALVA est aussi le point focal de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) au Luxembourg.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture

Administration luxembourgeoise vétérinaire
et alimentaire

Quelles sont les missions de l'ALVA ?

Aussi bien sur le marché luxembourgeois qu'à l'importation et à l'exportation, l'ALVA est **l'unique administration responsable des contrôles officiels** concernant la sécurité et conformité de la chaîne alimentaire. Ses contrôles couvrent :

- Le bien-être et la santé animale ;
- Les aliments pour animaux ;
- Les denrées alimentaires ;
- Les matériaux et objets entrant en contact avec des denrées alimentaires.

Au-delà de ces contrôles, l'ALVA est **le point focal de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) au Luxembourg**.

Dans ce cadre, elle mène des **campagnes de communication** pour informer les consommateurs luxembourgeois quant aux bonnes pratiques à adopter, et contribue à de nombreux travaux européens notamment dans le domaine de l'**évaluation des risques**.

Contact

Pour toute question, vous pouvez nous contacter :

@ par e-mail

info@alva.etat.lu

✉ par courrier

7, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le portail de la sécurité alimentaire ou sur le portail de l'agriculture

www.securite-alimentaire.lu



www.landwirtschaft.lu



Pour recevoir les alertes alimentaires officielles, inscrivez-vous.



Suivez-nous sur LinkedIn